Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 35 (1988)

Heft: 11-12

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Association genevoise pour la protection civile

A la Foire de Genève 1988

AW. Depuis 1983, l'Association genevoise pour la protection civile a participé chaque année à la Foire de Genève. Il s'agissait donc cette année de la 6° édition de son stand.

Parmi les différentes facettes de la protection civile, celle qui touche le domaine des abris demeure très certainement au centre des préoccupations du public. Comment y sera-t-on logé? Comment y vivra-t-on? Comment y sera-t-on accueilli? C'est à ces questions que nous avons voulu répondre en axant le thème de notre exposition sur «L'équipement des abris» et «Les femmes dans la protection civile».

L'équipement des abris

Au cours de l'été 1988, les propriétaires d'abris du canton de Genève ont été informés par le Service cantonal de protection civile de leur obligation d'équiper leurs abris de couchettes et de toilettes à sec d'ici 1995. Nous avons voulu leur donner la possibilité de connaître les équipements existants sur le marché et avons pris contact avec une trentaine de fournisseurs de matériel pour abris, les encourageant à louer un stand à la Foire de Genève. Cinq d'entre eux ont tenté un essai, nous permettant de constituer, grâce à la compréhension de la Direction de la Foire, une zone «Protection civile» dans les environs de notre stand.

Les femmes dans la protection civile

Comment vivra-t-on dans ces abris et comment y sera-t-on accueilli? C'est là qu'intervient le second thème clé de notre stand, à savoir «Les femmes dans la protection civile». C'est essentiellement à des femmes que serait dévolu le rôle d'accueillir et de prendre en charge la population dans les abris, si une occupation de ces derniers devenait nécessaire. Encore faut-il qu'elles sachent que la protection civile a besoin d'elles. L'un des buts de notre stand était de les en informer.

Moyens de publicité utilisés

A l'occasion de la Foire de Genève, nous avons édité un numéro spécial du bulletin de notre association. Par l'intermédiaire du Centre de liaison des Associations féminines à Genève, nous avons pu faire encarter ce numéro spécial dans l'édition de novembre de la revue «Femmes suisses» distribuée à 2000 abonnées à Genève et en Suisse romande. La perspective de cette diffusion dans les milieux féminins susceptibles entre tous de s'intéresser à la protection civile, nous a permis d'obtenir pour ce numéro spécial un message de Mme Elisabeth Kopp, conseillère fé-

Ce même numéro spécial de notre bulletin a été adressé en outre à 3000 propriétaires d'abris de 3 à 7 places dans le canton de Genève, afin de les inviter à visiter la zone «Protection civile» de la Foire de Genève.

La veille de l'ouverture de la Foire, une conférence de presse réunissait sur le stand, autour de M. André Gautier, conseiller aux Etats et président de notre association: Mme Jacqueline Gillet, ex-députée au Grand Conseil genevois et cosignataire d'une motion en faveur d'une meilleure intégration des femmes dans la protection civile, ainsi que M. Marcel Gaille, directeur du Service cantonal de protection civile, représentant M. Pierre Wellhauser, conseiller d'Etat.

Conception du stand

Un abri d'une maison privée, entièrement équipé, et comprenant en outre une table et quelques chaises, occupait environ un tiers de la surface du stand. Devant l'abri, un grand espace permettait la libre circulation des visiteurs. A l'intérieur de l'abri, deux écrans vidéo diffusaient un film sur les abris. Une famille de mannequins se dirigeant vers l'entrée de l'abri où les accueillait une femme volontaire de la protection civile, était destinée à suggérer le rôle d'accueil que les femmes auraient à jouer en cas d'occupation des abris.

Personnel du stand

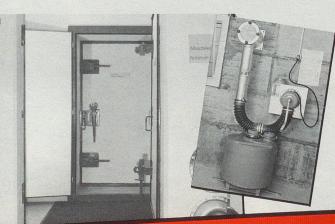
Pendant toute la durée de la Foire, des professionnels de la protection civile se sont succédé au stand pour répondre aux visiteurs. Ils étaient assistés de trois femmes instructrices de protection civile, et de plusieurs chefs locaux, chefs OPE ou chefs de secteur, accompagnés de membres de leurs états-majors.

Impact de l'exposition du point de vue de l'information

Les efforts d'information en vue d'intéresser des femmes à la protection civile sont encore difficiles à évaluer, nombre de visiteuses du stand étant a priori intéressées par la protection civile, mais ayant demandé à obtenir davantage de renseignements sur les possibilités qui leur sont offertes au sein de la protection civile.

En ce qui concerne l'équipement des abris, l'effort entrepris a été concluant. Un nombre considérable de propriétaires d'abris ont pris des renseignements sur leurs obligations en la matière et se sont intéressés aux stands des fournisseurs d'équipement. Ces derniers ont également été satisfaits de leur participation à la Foire, puisqu'une partie d'entre eux compte revenir l'année prochaine.

Nous conclurons en constatant que cet effort d'information a été positif. Il exige de la part de tous ceux qui y participent un engagement important, qui trouve cependant sa récompense dans le fait que le stand de la protection civile est mieux connu d'année en année.



Mit dem Schutzraum-Geräteprogramm von ANDAIR ist die Belüftung von Schutzräumen jeder Grösse sichergestellt.

* Explosions-Schutzventile * AC-Filter * Belüftungsaggregate * Dieselkühlgeräte * Schutzraumabschlüsse * Sanitär-Zubehör



«Ceux qui font la protection civile communale»



André Fiechter

Nom: Fiechter Prénom: André

Titre: Conseiller administratif

délégué à la Protection civile, commune de Chêne-Bourg

△ Comment décrivez-vous votre fonction?

Ma fonction consiste à assumer, sur le plan communal, la responsabilité politique d'une organisation efficace de la protection civile, en étroite collaboration avec le chef local.

Quel moment de la Protection civile préférez-vous?

Les périodes sans événements graves au cours desquelles l'entraînement et les cours sont possibles afin d'acquérir certains comportements et réflexes utiles et indispensables pour secourir des victimes en cas d'événements graves.

▲ En 1988, quels événements d'actualité vous ont le plus marqué?

En général, les événements liés à des conflits internationaux et le constat que malheureusement les populations civiles subissent de plus en plus rapidement et directement les effets dévastateurs de ces événements.

▲ Par quels moyens vous détendez-vous?

Par le changement d'activités entre celles que j'occupe au sein de mon bureau d'ingénieur.

Que pensez-vous du travail de l'état-major de votre commune?

L'état-major rempli sa mission avec compétence et dynamisme, en parfaite harmonie de points de vues avec l'exécutif de la commune.

■ Que pensez-vous des femmes dans la Protection civile?

Elles ont un rôle utile et complémentaire à jouer dans cet organisme.

▲ Comment concevez-vous l'information dans la Protection civile?

Une bonne information est tout d'abord indispensable auprès de ceux qui servent dans la protection civile afin qu'ils soient motivés dans leurs activités et qu'ils puissent prendre conscience du rôle d'utilité publique de leur mission.

△ Quelle découverte scientifique, ces cinq dernières années, vous semble la plus importante?

Les découvertes faites dans le domaine de la transmission pratiquement instantanée de l'information par l'image.

△ Pour quel personnage avez-vous le plus d'admiration?

En général pour tous ceux et celles qui respectent l'individu et qui par leur ouverture ou dialogue et leur engagement contribuent à résoudre des situations de tension et de conflit.

Quel progrès en mesure d'apporter une amélioration de la Protection civile souhaiteriez-vous?

Que la protection civile puisse être plus facilement et fréquemment engagée pour des actions déterminées, d'utilité publique (par exemple déblaiement de neige, inondation de caves), etc.

(Extrait de: AGPC, Novembre 1988)



RogerParisod

(ASL)

Les Pirates d'Ouchy en deuil

Décès du «patron d'honneur»

M. Roger Parisod, ancien président et «patron d'honneur» de la Confrérie des Pirates d'Ouchy, est mort à Lausanne, quelques jours avant son 81° anniversaire. Il avait été chef de la police administrative de la Ville de Lausanne de 1942 à 1965, puis directeur du service communal de la protection civile dès sa création et jusqu'en 1972.

M. Parisod avait joué un rôle important dans la mise sur pied de la protection civile sur les plans communal, cantonal et fédéral. Il présida l'association romande, puis l'association professionnelle suisse de protection civile des villes, ainsi que l'Union vaudoise pour la protection civile jusqu'en 1982.

Îl fut aussi président de l'Union nautique d'Ouchy-Lausanne et de la Fédération motonautique suisse et grand patron de la Confrérie des Pirates d'Ouchy (société pour la maintenance des vieilles traditions lémaniques) jusqu'en 1979. – (ats)